À propos d'un texte de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel : critique des impasses ou impasses d'une critique ?

Publié le jeudi 26 décembre 2024, par Henri Maler, Ugo Palheta
(Première publication : 6 mars 2021).

La contribution qui suit a été publiée initialement sur le site de Contretemps le 6 février 2021.

Un article de Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, publié par *Le Monde diplomatique* de janvier 2020 sous le titre « Impasses des politiques identitaires », a suscité d'intenses controverses et des appropriations intéressées, notamment de la part de médias (*Marianne*), d'idéologues (par exemple Laurent Bouvet) ou de collectifs (le Printemps républicain) qui se sont spécialisés depuis longtemps dans la disqualification des mouvements antiracistes au nom de la « République » et de sa sauvegarde.

Discuter la contribution de S. Beaud et G. Noiriel est nécessaire, non seulement en raison des enjeux, de la grande valeur de leurs travaux respectifs, [1] mais aussi de leur engagement tenace en faveur d'une science sociale critique des rapports de domination. Or, dans le cas présent, force nous est d'admettre, comme on dit, que le compte n'y est pas. On se bornera ici à se tenir au plus près de l'article publié pour en discuter la démarche et les présupposés, sans omettre que l'article en question est extrait d'un livre qui vient de paraître, plus précisément de son introduction et de sa conclusion.

Quelle est, présentée avec nuance, l'idée directrice de ce texte ? Que les revendications de minorités et des mouvements prétendant en défendre les intérêts (revendications et mouvements hâtivement qualifiés d' « identitaires ») menacent d'enfermer les acteurs qui les défendent, en les rendant prisonniers de prétendues « politiques identitaires », jamais définies en tant que telles et réduites à un dénominateur commun imaginaire.

Amalgames

Quels sont les acteurs des « politiques » mises en cause ? Faute de les distinguer, l'article amalgame des chercheurs et universitaires (auxquels est réservé le titre d'« intellectuels » [2]), des organisations et mouvements (qui ne sont jamais clairement identifiés alors qu'ils sont très divers [3]), ou encore des mobilisations et des actions (dont ne sont retenus que des « coups de forces ultraminoritaires » [4]). Cet amalgame permet de construire à peu de frais des « politiques identitaires » globalisées comme si elles prétendaient toutes à la définition de politiques globales et alors même que la quasi-totalité de celles et ceux qui sont (ou semblent) visés se réclament de l'égalité et non d'une quelconque « identité ».

On voit d'ailleurs à quel point le pari de S. Beaud et G. Noiriel de se tenir sur un plan purement scientifique ne tient pas puisqu'ils reprennent, là encore sans discussion, une expression – « identitaire » – extrêmement problématique et qui n'est nullement issue du champ scientifique mais de polémiques médiatiques et politiques. Ainsi parlent-ils de « politiques identitaires », ou dans leur livre de « gauche identitaire » (p. 17 de leur livre), sans s'interroger sur la valeur scientifique d'une telle notion, qui tend à amalgamer des courants qui revendiquent la défense

d'une « identité » européenne qu'ils jugent menacée (en l'occurrence des mouvements d'extrême droite, bien souvent néofascistes), d'autres qui utilisent la notion d'« identité » pour critiquer les assignations identitaires, et d'autres encore qui usent d'une rhétorique de l'« identité » dans une perspective de revalorisation symbolique de groupes subalternes. Peut-on véritablement se débarrasser de ces différences d'usages en se contentant d'affirmer que tous « parlent le même langage » ?

Symptomatique de ce schématisme, S. Beaud et G. Noiriel renvoient dos-à-dos la pétition intitulée « Manifeste pour une République française antiraciste et décolonialisée » diffusée par *Mediapart* le 3 juillet 2020, et l'« Appel contre la racialisation de la question sociale », initialement publié par *Marianne* le 26 juillet 2020. Avec cette conséquence : attribuer aux signataires de la première pétition l'objectif de *« défendre un projet politique focalisé sur les questions raciales et décoloniales occultant les facteurs sociaux ».*

Ce disant, S. Beaud et G. Noiriel leur prêtent un projet politique global alors que les signataires interviennent ici exclusivement contre l'effacement de l'histoire coloniale et esclavagiste dont témoignent notamment les violences policières (dont les victimes sont très souvent issues de l'immigration postcoloniale). Comment peut-on négliger que nombre de ces signataires interviennent de longue date contre les politiques de classe qui accroissent les inégalités socio-économiques et dégradent les conditions de vie des classes populaires ? Et comment peut-on évoquer une prétendue occultation des facteurs sociaux en laissant ainsi entendre que la question raciale ne relèverait pas de mécanismes sociaux [5] ou ne serait pas une composante de la question sociale ?

En revanche, S. Beaud et G. Noiriel passent ici sous silence l'universalisme abstrait de l'appel publié *par Marianne* : un universalisme qui sous couvert de la proclamation d'une universalité de droits égaux dissimulent les oppressions et occultent des discriminations et ségrégations structurelles que sociologues, économistes ou démographes n'ont pourtant aucune peine à mettre en évidence quand on leur en donne les moyens statistiques [6]. Comme si l'universalité concrète n'était pas encore à conquérir et pouvait l'être sans mobilisations menées à partir de ces situations d'oppression.

Or cette mise en scène polémique permet à nos auteurs de déplorer, en des termes un tantinet méprisants, une supposée guéguerre entre deux « camps » qui menacerait la position de surplomb d'universitaires défendant l'indépendance de la recherche [7] : *« Ces affrontements identitaires, où chaque camp mobilise sa petite troupe d'intellectuels, placent les chercheurs qui défendent l'autonomie de leur travail dans une position impossible »* Sans nier la tension qui peut exister entre la recherche théorique et l'intervention politique, on voit mal en quoi la mobilisation politique de chercheurs menacerait l'indépendance de leur recherche, ou comment celle-ci serait garantie par le refus d'intervenir directement dans le débat politique [8].

Et on ne peut s'empêcher de relever cet étrange paradoxe : publier dans un mensuel journalistique un extrait (discutable) est le type même d'intervention politique que S. Beaud et G. Noiriel récusent, alors que le second, dans une note de son blog, attribue un malentendu au titre choisi par *Le Monde diplomatique* :

> *« Même si le titre qu'a choisi la rédaction du Monde Diplomatique ("Impasses des politiques identitaires") a pu inciter une partie des lecteurs à penser que notre propos était politique, ce que je regrette pour ma part, il suffit de le lire sérieusement pour comprendre que notre but est justement d'échapper à ce genre de polémiques stériles. »*

Comme si le « propos » de cet extrait n'avait rien de « politique », même en un sens minimal,

dans la mesure où il renvoie à des options politiques et critique d'autres options politiques.

2. Qu'auraient donc en commun les acteurs qui, à des titres divers, rompent avec l'universalisme (abstrait) ? S. Beaud et G. Noiriel l'affirment : leur sous-estimation ou leur ignorance des déterminations de classe des discriminations et des oppressions subies par des minorités en raison de leurs origines, de leurs couleurs de peau et/ou de leur religion.

C'est évidemment inexact s'agissant des universitaires et chercheurs qui, en France, font plus ou moins référence à l'intersectionnalité sans négliger, bien au contraire, les déterminations de classe. C'est totalement réducteur s'agissant de nombre de militant·es, de mouvements et d'organisations en lutte contre le racisme qui n'ignorent pas que l'oppression raciale s'imbrique avec l'exploitation de classe. C'est unilatéral s'agissant des mobilisations de masse les plus récentes. C'est abusivement simplificateur s'agissant des revendications d'appartenance d'habitants des quartiers populaires, souvent parfaitement conscients de l'existence d'inégalités de classe dont ils sont les victimes ; même si cette conscience s'exprime parfois dans un langage davantage territorial (le « quartier ») qu'économique, cela sans doute en raison même du chômage qui sévit si fortement parmi les jeunes de ces quartiers.

Raccourcis

1. Mais d'où vient l'importance prise par les affrontements dont S. Beaud et G. Noiriel dénoncent le simplisme ? D'où viennent, en particulier, face à un universalisme proclamé mais largement démenti, l'adhésion d'inégale intensité de minorités opprimées à des appartenances particulières et leur participation à des mobilisations spécifiques ?

Une évocation du nouveau monde médiatique est mise au service d'une critique de la prétendue « américanisation du débat public ». Cette critique empruntée sans discernement au bavardage médiatique fait office d'explication de la centralité qu'aurait acquise la dénonciation du racisme dans le débat public, imputable de surcroît à des « émotions ». Alors que la contestation et les mobilisations correspondantes sont, en France, généralement minorées, marginalisées, déformées, voire traînées dans la boue dans les grands médias audiovisuels et par la presse de droite (qu'on pense à la marche contre l'islamophobie du 10 novembre 2019 ou des mobilisations contre les violences policières de l'été 2020), S. Beaud et S. Noiriel ne craignent pas d'affirmer :

> *« Le racisme étant aujourd'hui l'un des sujets politiques les plus aptes à mobiliser les* ***émotions*** *des citoyens, on comprend pourquoi sa dénonciation* ***occupe une place de plus en plus centrale dans les médias.*** »

Quels médias, si l'on excepte la presse indépendante et les « réseaux sociaux » dont l'audience est minoritaire ? Quelle étude empirique, même sommaire, permet à des chercheurs attachés à de telles études d'affirmer cette prétendue centralité de la dénonciation du racisme dans les médias ? Cela d'autant plus que la plupart des travaux scientifiques sur la question des discriminations raciales sont à peu près inconnus de la plupart des journalistes comme des responsables politiques, que les chercheurs·ses travaillant sur ces questions sont rarement sollicité·es par les médias de grande écoute et que cette question est loin d'être au cœur de l'agenda politique.

Pour ne prendre qu'un exemple, a-t-on jamais vu les inégalités ethno-raciales constituer un point sur lequel on interroge les candidats à l'élection présidentielle au cours des vingt dernières années ? La dimension raciale des violences policières est-elle véritablement discutée dans les médias de grande écoute ? Au contraire, les polémiques médiatisées sont

polarisées par une débauche de mots vides ou vidés de tout contenu précis mais sans cesse ânonnés par lesdits journalistes et responsables politiques : « communautarisme », « séparatisme », « racialisme » ou encore « indigénisme ».

Ces polémiques médiatisées sont même parvenues à s'emparer de la mobilisation mondiale de l'été 2020 contre les crimes racistes commis par la police et à s'enflammer autour d'un prétendu « racisme anti-blanc ». De même, on a vu un ancien joueur de foot, Lilian Thuram, être régulièrement accusé de « racisme anti-blanc » pour avoir pointé des formes de racisme profondément ancrées dans les sociétés européennes. Les associations et les mobilisations les plus incisives sont malmenées, tandis que les « débats vraiment faux » prolifèrent, sans impliquer ni atteindre les premiers concernés.

C'est pourtant à la médiatisation des « polémiques identitaires dans le débat public » que S. Beaud et G. Noiriel attribuent les revendications d'appartenance d'une partie des jeunes :

> « ***Étant donné l'importance prise par les polémiques identitaires dans le débat public,*** *il n'est pas surprenant qu'une partie de ces jeunes puissent exprimer leur rejet d'une société qui ne leur fait pas de place en privilégiant les éléments de leur identité personnelle que sont la religion, l'origine ou la race (définie par la couleur de peau).* »

C'est là, à l'évidence, attribuer une importance disproportionnée au « débat public » dans la manière dont les individus se représentent le monde social. Sans doute les catégories produites et diffusées dans l'espace public par ses principaux tenanciers – les porte-voix journalistiques et politiques – n'ont-elles pas une influence négligeable. La référence aux catégories diffusées dans l'espace public est bien souvent négative et réactive : c'est généralement parce que les musulman·es sont pris·es à partie dans des médias de grande écoute qu'ils ou elles sont amené·es à se revendiquer comme tel·les. Mais surtout, on peut penser que c'est l'expérience directe des ségrégations ethno-raciales (dans les villes, à l'école ou au travail) par des groupes sociaux qui, généralement, n'ont pas accès aux médias qui est ici déterminante. Elle ne nourrit pas, ou pas seulement, des opinions mal fondées en attente de validation par des chercheurs forts d'une indépendance proclamée.

2. Cette « explication » par le rôle du débat public est confortée par une autre. S. Beaud et G. Noiriel connaissent fort bien – à la différence des indignés mobilisés par *Marianne*, *Le Point* et *Valeurs actuelles* – les discriminations subies par ces jeunes. Mais quand ils n'affirment pas qu'ils seraient d'autant plus émotifs qu'ils sont livrés à une médiatisation imaginaire, ils attribuent leurs revendications d'appartenance (dont ils présument parfois qu'elles seraient exclusives d'autres appartenances) à des déficits en capital économique et culturel :

> « Malheureusement, les plus démunis d'entre eux sont privés, pour des raisons socio-économiques, des ressources qui leur permettraient de diversifier leurs appartenances et leurs affiliations. ».

Pourquoi ne pas dire plus clairement que ces « déficits » résultent des discriminations – où se mêlent une variété de facteurs et de mécanismes (de classe, de race, de territoires, de genre, etc.) – qu'ils subissent et qu'ils connaissent ?

Les risques d'isolement, voire d'enfermement, existent sans doute, mais ils résultent pour une part essentielle des discriminations elles-mêmes, si bien que lutter contre ces risques passe en

premier lieu par une lutte pied à pied contre ces discriminations et contre l'ensemble des mécanismes d'infériorisation sociale subis par celles et ceux qui cumulent le fait d'être issu·es des classes populaires et de l'immigration postcoloniale. Or S. Beaud et G. Noiriel nous offrent, en guise d'analyse de ces risques, une longue citation de Michael Walzer sur des impasses rencontrées par le nationalisme noir des années 1960 aux États-Unis, qu'il étend (sans nuances) au mouvement « Black Lives Matters » pour déplorer l'incapacité à nouer des alliances avec d'autres minorités.

D'où il résulterait que les risques indéniables d'isolement sont attribués à la minorité concernée, alors cette longue citation n'évoque même pas l'implacable répression des mouvements noirs par le pouvoir politique états-unien (allant jusqu'au meurtre des principaux dirigeants de ces mouvements) mais aussi les politiques de cooptation des élites noires, notamment au sein du Parti Démocrate. En outre, il est pour le moins audacieux, notamment de la part de chercheurs qui prétendent s'élever au-dessus du sens commun et fonder leurs affirmations sur des enquêtes, de transposer sans examen (et sans enquête) l'explication de M. Walzer à la situation française ; d'autant plus que ce dernier ne saurait en aucun cas être considéré comme un spécialiste de ces questions…

Somme toute, S. Beaud et G. Noiriel inversent les rapports de causes à conséquences, comme si les « politiques identitaires », davantage postulées que constatées (en particulier dans le cas français), résultaient en premier lieu des limites des mobilisations antiracistes elles-mêmes, et non de l'incapacité ou du refus du mouvement syndical et des gauches politiques à s'emparer de revendications et d'aspirations légitimes [9]. Au détour d'une phrase, pourtant, on peut lire :

> « ***En outre*** *, ces générations sociales ont dû faire face politiquement à l'effondrement des espoirs collectifs portés au XXe siècle par le mouvement ouvrier et communiste.* »

Quand le fondamental devient surplus…

Ce qui est décisif en effet, par-delà « l'effondrement des espoirs collectifs », c'est la capacité d'inscrire dans une perspective générale des combats qui menacent de rester morcelés sans que ce morcellement soit imputable aux prétendues « politiques identitaires » : un morcellement qui concerne en réalité toutes les luttes sociales, y compris celles portées par le mouvement ouvrier « traditionnel » et, notamment, par les syndicats. Les appartenances à des minorités opprimées qui se revendiquent et se mobilisent comme telles ne sont pas des substituts ou des dérivatifs par rapport à d'autres appartenances ou mobilisations qui seraient prioritaires. Ce sont les composantes – potentielles et réelles – d'un combat englobant ; mais il ne peut être englobant qu'à condition de les inclure à part entière dans une politique d'émancipation qui reste à inventer.

Henri Maler et U**go Palheta**

Voir en ligne : https://www.henri-maler.fr/A-propos-d-un-texte-de-S-Beaud-et-G-Noiriel-critique-des-impasses-ou-impasses-d.html

---

Notes

https://www.henri-maler.fr/

[1] Notamment sur l'histoire de l'immigration et de la xénophobie pour l'un, et sur les transformations de la classe ouvrière (avec M. Pialoux) ainsi que les trajectoires des jeunes

issus des classes populaires pour l'autre. Voir notamment : G. Noiriel, *Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980)*, Paris, PUF, 1984 ; G. Noiriel, *Le Creuset français*, Paris, Seuil, 1988 ; G. Noiriel, *Immigration, antisémitisme et racisme en France (XIXe-XXe siècle). Discours publics, humiliations privées*, Paris, Fayard, 2007 ; S. Beaud et M. Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999 ; S. Beaud, *80% au bac… et après ?*, Paris, La Découverte, 2002 ; S. Beaud et M. Pialoux, *Violences urbaines, violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.

[2] On notera à ce propos que, hormis Pascal Blanchard (mais qui n'est pas universitaire), le livre *De la question sociale à la question raciale ?* dirigé par Eric Fassin et Didier Fassin (mais qui date de 2006), Pap N'Diaye et Patrick Simon (mais dont les travaux ne sont pas discutés par S. Beaud et G. Noiriel), presque aucun travail empirique de chercheurs·ses en sciences sociales travaillant en France sur la question des inégalités et des ségrégations ethno-raciales n'est discuté ou même évoqué dans un livre pourtant intitulé *Race et sciences sociales* : pour ne prendre que quelques exemples ni Abdellali Hajjat et Marwan Mohammed (sur la question de l'islamophobie notamment), ni Mirna Safi ou Edmond Préteceille (en particulier sur la question de la dimension ethno-raciale de la ségrégation urbaine), ni Georges Felouzis, Mathieu Ichou ou Yaël Brinbaum (sur la question des inégalités ethno-raciales à l'école), ni Romain Aeberhardt, Irène Fournier, Dominique Meurs, Ariane Pailhé, Roland Rathelot Roxane Silberman et Patrick Simon (sur la question des inégalités ethno-raciales dans l'accès à l'emploi), ni Nicolas Jounin ou Elisa Palomares (sur les assignations raciales au travail ou les résistances à ces assignations), ni Fabien Jobard et René Lévy (sur la question du profilage racial dans l'activité de la police), ni plus récemment Solène Brun (sur la question de la dimension ethno-raciale de la socialisation. Ces travaux menacent-ils l'autonomie du champ scientifique ? On peut en douter. Minorent-ils la dimension de classe des phénomènes sociaux ? Peut-être, mais il faudrait le démontrer et, pour cela, les discuter.

[3] La lecture du livre montre d'ailleurs que, à rebours de leur prétention à s'élever au-dessus du sens commun (et notamment du sens commun militant), les deux auteurs se contentent de reprendre sans examen (p. 172-173) une opposition binaire d'origine essentiellement militante entre des mouvements qui seraient centrés sur la question de la classe (le MIB par exemple, Mouvement de l'immigration et des banlieues) et d'autres qui seraient « identitaires » (le MIR devenu PIR, Parti des indigènes de la République). L'histoire des luttes de l'immigration et des mouvements antiracistes, des années 1970 à nos jours, montre que les choses sont certainement beaucoup plus complexes, le MIB par exemple reprenant à son compte la notion de « racisme institutionnel » dès la fin des années 1990, et le PIR de son côté n'ignorant pas la question de la classe. Par ailleurs, comment classer dans un tel schéma le Mouvement des Travailleurs Arabes (MTA) ou aujourd'hui le Front uni des immigrations et des quartiers populaires (FUIQP) : « classiste » ou « identitaire » ? Sur le MTA, voir : A. Hajjat, « L'expérience politique du Mouvement des travailleurs arabes », *Contretemps*, mai 2006, n°16.

[4] S. Beaud et G. Noiriel écrivent ainsi : « D'où la multiplication des actions spectaculaires, comme celles des militants qui interdisent des pièces de théâtre au nom du combat antiraciste. La complaisance des journalistes à l'égard de ce type d'action alimente des polémiques qui divisent constamment les forces progressistes. Alors que la liberté d'expression et l'antiracisme avaient toujours été associés jusqu'ici par la gauche, ces coups de force ultraminoritaires finissent par les opposer l'une à l'autre. Ce qui ouvre un véritable boulevard aux conservateurs ».

[5] Les deux auteurs affirment à de multiples reprises dans l'article et surtout dans leur ouvrage – mais sans jamais le démontrer ! – que nombre de chercheurs et mouvements succomberaient à un tropisme « identitaire » en se focalisant exclusivement sur la « race »

ou la question raciale, au détriment de la classe (ou pour les mouvements en refusant des solidarités ou alliances de classe). Pour notre compte, nous ne connaissons pas de chercheurs·ses travaillant sur les inégalités ethno-raciales qui auraient affirmé que les propriétés ethno-raciales primeraient sur tout autre facteur, et notamment sur les propriétés de classe. En revanche S. Beaud et G. Noiriel ont affirmé à plusieurs reprises la primauté des propriétés de classe sur les propriétés ethno-raciales. Plutôt qu'une sorte de « match de variables », il s'agirait plutôt de se demander comment ces différentes propriétés agissent dans des contextes spécifiques, bien souvent de manière imbriquée d'ailleurs, aussi bien dans la formation des inégalités que des identités. On notera par ailleurs qu'il y a quelque chose d'étrange à refuser l'ingérence dans l'activité de recherche scientifique de considérations extérieures à la recherche et, dans le même temps, de refuser – comme ils le font dans le livre (p. 232-236) – les statistiques dites « ethniques », en fait des statistiques permettant de mesurer les inégalités ethno-raciales en prétendant que le fait de demander à des enquêté·es où sont né·es leurs parents ou grands-parents, ou encore comment ils ou elles se situent sur un plan ethno-racial, comporterait un risque d'assignation identitaire. Si l'on poussait jusqu'au bout un tel raisonnement, il faudrait sans doute aussi cesser de demander à des enquêté·es la profession ou le niveau de diplôme de leurs parents car on sait bien que ce type de question peut tout à fait aussi être vécue comme une forme d'assignation (de classe) et de violence symbolique..

[6] On pourra notamment lire la synthèse proposée par Mirna Safi : *Les inégalités ethno-raciales*, Paris, La Découverte, 2013. Ou encore le très riche ouvrage coordonné par des chercheurs·ses de l'INED : C. Beauchemin, C. Hamel et P. Simon, *Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED Éditions, 2015.

[7] Il faut préciser que les « camps » qu'évoquent S. Beaud et G. Noiriel sont très largement construits médiatiquement (voir les sempiternels dossiers du *Point*, de l'*Express*, du *Figaro* ou de *Valeurs actuelles* sur les prétendus « réseaux indigénistes », ou encore les émissions de « débat » sur les chaînes d'information en continu) et politiquement (qu'on pense aux déclarations de Blanquer, Macron ou Darmanin rendant coupable la recherche scientifique d'une « racialisation »). Il faudrait en outre insister sur le fait que ces « camps » n'ont pas du tout les mêmes opportunités de se faire entendre dans les médias de grande écoute.

[8] Ce n'est d'ailleurs pas, semble-t-il, la position qu'avait adoptée le sociologue Pierre Bourdieu dont se réclament les deux auteurs, au moins à partir du mouvement de grève de l'hiver 1995, mais en réalité bien avant comme le montrent les textes choisis publiés par les éditions Agone en 2002 sous le titre *Interventions,1961-2001. Science sociale et action politique*. Qu'on lise également les deux volumes de *Contre-feux,* successivement publiés en 1998 et 2002, dans lesquels Bourdieu il n'aborde pas seulement, loin de là,, des questions qui entrent directement dans son champ de compétence scientifique.

[9] Il faudrait d'ailleurs aller plus loin et analyser le rôle qu'a joué la gauche française, au cours des années 1980-90, dans l'affadissement, la folklorisation et, finalement, l'affaiblissement des luttes antiracistes qui suivit la marche historique pour l'égalité et contre le racisme de 1983. Il est pour le moins contestable d'affirmer, comme le font S. Beaud et G. Noiriel après tant d'autres (important ici, à nouveau sans examen, un argument développé aux États-Unis, par Walter Ben Michaels ou encore Mark Lilla), que la gauche au pouvoir dans les années 1980 aurait substitué l'antiracisme à une politique de classe alors que les reculs du PS, sur la question des politiques économiques et sur les politiques d'immigration, sont quasi concomitants dans les années 1980 : c'est en fait presque au moment que le PS applique le « tournant de la rigueur » en matière économique et sociale, et une politique restrictive en matière d'immigration (la période 1981-1983, marquée par des régularisations massives, faisant figure de parenthèse).